

ENVIRONNEMENT
MAURICIE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Mauricie mobilisée pour la protection du territoire

Trois-Rivières et Montréal, le 5 septembre 2024 – Le 5 juin dernier, le gouvernement du Québec a lancé un appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional. Environnement Mauricie et Reliefs Mauriciens unissent leurs forces à celles de la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) afin d'accompagner la population et les organismes de la Mauricie à soumettre des propositions de territoires ayant une valeur écologique et qui pourraient devenir des aires protégées.

Une opportunité à ne pas manquer

Le gouvernement du Québec a pris l'engagement d'atteindre la cible de conservation de 30 % de son territoire d'ici 2030. La Mauricie est une région qui a un rôle important à jouer pour l'atteinte de cet objectif, considérant que 77 % de son territoire est composé de terres publiques. Par ailleurs, à l'heure actuelle, moins de 9 % du territoire de la région est protégé par des sites comme le parc national de la Mauricie et des réserves de biodiversité. L'appel à projets, ouvert au public, représente une occasion incontournable d'accroître cette proportion en proposant des territoires d'intérêt pour la conservation. Pour atteindre la cible des 30 % souhaitée, la Mauricie devrait protéger l'équivalent de 6000 kilomètres carrés, soit près de douze fois le parc national de la Mauricie.

Plusieurs projets sont déjà en développement dans la région, portés principalement par des municipalités et des groupes environnementaux. Afin d'amplifier ce mouvement, la SNAP Québec, mandataire de la mobilisation dans le cadre de cet appel, a donc sollicité plusieurs partenaires régionaux.

« La Mauricie se démarque par sa nature que l'on aime fréquenter pour faire de la randonnée, du camping, du canot, de la chasse et de la pêche. En plus d'avoir une grande superficie de terres publiques dans notre région, nous avons plusieurs noyaux de conservation de biodiversité qu'on doit connecter par des corridors écologiques afin de préserver des milieux naturels en santé. Saisissons l'occasion de cet appel à projets en faisant preuve d'ambition et en soumettant la candidature de sites précieux pour créer de nouvelles aires protégées et contribuer de manière importante à l'atteinte de la cible de 30 % d'ici 2030 », affirme Lauréanne Daneau, directrice générale d'Environnement Mauricie.

« Il existe, sur le territoire public de la Mauricie, plusieurs massifs de vieilles forêts et des écosystèmes sensibles exceptionnels, qui appartiennent à tous les Québécois. Ce sont plusieurs milliers de kilomètres carrés qui peuvent

être mis en valeur par l'écotourisme et l'éducation, en plus de venir connecter entre eux les aires protégées et territoires d'accès à la nature déjà existants. Nous souhaitons accompagner les organisations, citoyens, municipalités et MRC du territoire pour développer des projets d'aires protégées, qui sont des outils de diversification socio-économique durables dans le temps et qui favorisent la résilience et la vitalité de nos communautés », précise Eric Proulx, directeur général de Reliefs Mauriciens.

« La SNAP Québec est fière de se rallier à Environnement Mauricie et Reliefs Mauriciens dans le cadre de cet appel à projets. Le vaste territoire de la Mauricie tient à cœur à ses habitats, et son importance écologique est incalculable. La SNAP Québec invite la participation de tous à ce processus et tient à soutenir quiconque souhaite participer à cet appel à projets et protéger leur territoire », mentionne Nicolas Bannester, chargé de projet – Aires protégées Sud du Québec à la SNAP Québec.

Un premier événement de mobilisation régionale

Afin de permettre à l'ensemble des citoyennes et citoyens de Mauricie de contribuer à cet engouement régional, la SNAP Québec et ses partenaires convient toute organisation ou tout individu à participer à un atelier d'idéation, qui aura lieu [en ligne le jeudi 12 septembre de 13h30 à 16h](#) (il est également possible de s'inscrire pour recevoir un résumé à la suite de cet atelier). Ce premier événement régional permettra entre autres de présenter l'appel à projets du gouvernement du Québec et d'identifier des territoires d'intérêt par le biais d'un atelier d'idéation.

« Cet appel à projets d'aires protégées est une opportunité unique pour la population québécoise de contribuer à l'atteinte de l'objectif de conservation de 30 % de notre territoire d'ici 2030. Chaque citoyenne et citoyen a son mot à dire pour protéger notre riche biodiversité et améliorer l'accès à la nature à travers le Québec », conclut Alain Branchaud, directeur général à la SNAP Québec.

- 30x30 -

INFORMATIONS

- [Lien d'inscription pour l'atelier en ligne du 12 septembre 2024 \(13h30 à 16h\)](#)
- Information sur l'appel à projets sur le site du gouvernement du Québec: Quebec.ca/appel-aires-protégées
- Pour un accompagnement général, communiquez avec la SNAP Québec: faitesvotremarque@snapquebec.org

CONTACT

Charlène Daubenfeld
Directrice des communications
SNAP Québec
Cell : 514 378-3880
communications@snapquebec.org